Le Canada,

JOURNAL QUOTIDIEN DU SOIR.

La Vallee de l'Ottawa,

Journal Hebdomadaire à 16 Pages.

BUREAUX :—568 ET 570 RUE SUSSEX,

OTTAWA, ONT.

Mercredi 23 Decembre 1891.

ECHOS DU JOUR

M. Morgan, candidat conservateur à Richelieu, est en ville.

Mgr Freppel, Evêque d'Angers et homme politique important est mort hier à Paris.

On prépare à Montréal une grande réception aux nouveaux ministres.

M. Masson a refusé de faire partie du nouveau gouvernement.

Le bruit court à Québec que M. Starnes a résigné la présidence du Conseil législatif.

On assure que le comte de Paris a décidé de ne plus faire de politique et qu'il en a donné avis à son état-major.

Le MAIL va-t-il rengainer tout ce qu'il a dit de l'école Tardivel maintenant qu'elle est arrivée au pouvoir à Québec, sous les auspices de M. Angers.

Le Dr Strafford est mort d'une maladie mystérieuse. Il en souffrait depuis cinq ou six mois. Ce n'est qu'à l'autopsie que les médecins ont constaté que le théologien souffrait d'une tumeur au cerveau.

On parle d'arrestations des anciens ministres de Québec, d'une commission de juges pour faire une enquête sur toute l'administration du cabinet Mercier.

M. Fitzpatrick a déclaré à un reporter avoir reçu des offres de portefeuilles de la part de M. De Boucherville, et qu'il a refusé. Il est libéral et entend rester libéral.

M. de Boucherville va nommer une commission royale, chargée de faire une enquête minutieuse sur l'administration des affaires provinciales de Québec, depuis les dernières cinq années.

Mgr. Freppel, dont les dépêches annoncent la mort, a joué un grand rôle politique, depuis une quinzaine d'années, comme l'un des chefs du parti royaliste. Il était membre de la légion d'honneur.

Le STAR demande des élections générales sans retard, car dit-il, la population de cette province ne peut pas consentir à être gouvernée par la seule volonté d'un lieutenant-gouverneur, quel qu'il soit.

L'EVÈNEMENT proteste de toutes ses forces contre les écrits échevelés, rageurs et orduriers dont certains journaux libéraux se rendent coupables à l'égard de Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers.

Sir A. P. Caron a fait des efforts inouïs, pour faire nommer M. Chapleau et M. Ouimet lieutenant-gouverneur à Québec. Il n'a pas la vertu du départ d'Ottawa. Mais il en pratique tant d'autres !

La Belgique vient de perdre un de ses plus remuants politiciens en la personne de Victor Jacobs, ultramontain ardent, puissant orateur, pamphlétaire terrible. Il était la bête noire des libéraux. On croit que sa disparition va avoir, pour conséquence immédiate, l'introduction à petites doses du libéralisme modéré dans le cabinet actuel.

La police recherche activement la mère de trois jumeaux, deux filles et un garçon, trouvés morts dans une grande boite en carton dans la 2e avenue, près de la 43e rue, à New York. L'enquête médicale a démontré que les trois enfants étaient nés seulement depuis une heure environ, lorsqu'on les a trouvés morts sur la voie publique.

L'ECLAIR de Paris publie le compte rendu d'une entrevue avec M. Fabre, commissaire du Canada. M. Fabre a dit qu'il éprouvait la certitude que la colonie de Terreneuve se joindrait au Canada. En effet, en présence des embarras que le gouvernement de la colonie a créés en ce qui touche les relations entre le Canada, l'Angleterre et la France, le gouvernement impérial insistera, pour que la colonie de Terreneuve soit incorporée au Canada.

M. et N. Connolly publient une lettre dans le CITIZEN d'aujourd'hui, dans laquelle ils se plaignent amèrement du traitement que leur inflige le ministre de la Justice. Ils disent qu'ils ont souscrit aux fonds électoraux, parce que c'était l'habitude des entrepreneurs publics d'en agir ainsi. Ceci est un fait établi et nous ne voyons pas pourquoi le gouvernement poursuivrait aussi loin cette manie des procès.

Il nous semble que M. Abbott fait preuve d'une indignation par trop vertueuse, pour notre fin de siècle.

Le contrat pour le service des malles entre Halifax et l'Angleterre, vient d'être signé. Le steamer "Labrador" devra quitter Halifax, le 2 janvier prochain.

Ce contrat est conclu entre le gouvernement fédéral et la Compagnie Allen, le gouvernement s'engageant à payer $120,000 annuellement. Plusieurs journaux ont annoncé, la semaine dernière, que ce marché était conclu. Un mal entendu survenu, au dernier moment, entre le ministre des postes et le gérant de la compagnie Allen, a retardé la conclusion du réglement jusqu'à ces jours derniers.

Nous lirons dans le MAIL :

On tenterait rien moins que d'arrêter M. Mercier et ses co-légues sur accusation de fraude contre le trésor provincial. M. Pacaud serait au nombre des victimes du nouveau cabinet. On va jusqu'à parler de pénitencier.

—Il paraît que M. De Boucherville espère obtenir une lettre collective des évêques, le recommandant à la vénération des fidèles. Mais les amis de M. Mercier, qui ont des influences à Rome, ne l'entendraient pas de cette façon, ils demanderaient l'intervention de Rome.

—Une autre rumeur veut que la chambre ne soit pas convoquée, mais dissoute, s'exemptant ainsi de rassembler les chambres pendant une année, comme l'exige l'acte de l'Amérique Britannique du Nord.

LÉGISLATURE DISSOUTE

La législature de Québec est dissoute. La nomination aura lieu, le 1er mars, et, la votation, le 8. Les brefs seront rapportables, le 15, et la nouvelle chambre entrera en session, le 7 avril.

LA SITUATION

I

Nous pouvons facilement concevoir l'impatience qui s'empare des partisans politiques, à la lecture de nos articles. Façonné au régime, qui a été implanté en Canada, il y a déjà plusieurs années, par des chefs habiles et astucieux, notre peuple se croit aujourd'hui, obligé de suivre aveuglement l'un ou l'autre des deux partis. C'est un avantage considérable pour un chef, au point de vue purement personnel, de se voir à la tête d'une phalange solide de suivants fanatisés et complètement aveugles à la lumière, à moins qu'elle ne serve les intérêts de leur parti. Sans vouloir absolument condamner le système actuel, nous déplorons l'abus que l'on en fait, en le poussant en dehors des limites du bon sens, des idées et de l'indépendance. Nous sommes tellement habitués à cet esclavage moral, qu'un député ou un journaliste qui veut s'émanciper, est tout de suite considéré comme un traitre.

Combien de fois n'a-t-on pas dit au CANADA qu'il trahissait le parti conservateur ; on a été même jusqu'à dire, qu'il trahissait le parti libéral. Pourquoi ? Parce que nous avons notre manière de parler franchement et que nous jugeons les situations politiques, d'après nos faibles connaissances et notre ferme conviction, nous plaçant au point de vue de l'intérêt général et ignorant complètement les intérêts de parti.

Des personnes qui nous veulent du bien, nous ont souvent dit : que nous faisions fausse route, que nous ne réussirerions jamais, en nous tenant en dehors des partis. D'autres nous ont même fait des menaces et des misères, ce que nous aurons peut-être occasion d'expliquer plus tard et ce qui étonnera nos lecteurs. Nous avons tout de même continué à filer tranquillement notre chemin, sans nous occuper ni des menaces ni des appâts.

Nous savons parfaitement que notre attitude nous a créé beaucoup d'ennemis ; mais que nous importe : nous ne cherchons pas les honneurs et nous dédaignons la popularité.

Peut-on, dans ce monde, éprouver une satisfaction plus réelle et plus complète, que la conscience du devoir honnêtement accompli.

On nous objecte souvent à notre attitude; l'esprit de parti, la discipline qui régnaient du temps de Lafontaine, dont nous sommes fervent admirateur. On oublie que les temps sont changés. On oublie que les partisans de Lafontaine, n'étaient pas de simples suivants d'un homme, mais bien les partisans d'une idée, que cette grande figure de notre histoire a toujours poursuivie et qui est devenue une réalité, après des années de luttes et de combats : le gouvernement responsable.

Nous comprenons qu'il soit essentiel que, les partisans d'un grand principe, s'unissent, se disciplinent et s'organisent pour en assurer le triomphe. Nous n'avons jamais compris et nous ne désirons pas comprendre, comment des hommes réellement patriotes, puissent s'unir, s'organiser et se discipliner, dans le simple but de se maintenir au pouvoir, sans qu'une autre idée ne domine leur ambition. Les luttes pour les principes ont toujours excité notre plus vive admiration. Lorsqu'eût lieu, dans notre province, la grande lutte pour le maintien de la constitution; nous étions au poste d'honneur. Nous sommes sortis triomphants d'une des luttes les plus ardentes qui aient jamais été livrées dans la province d'Ontario. Nous y avons appris beaucoup de choses. Nous avons vu de nombreuses défections. Nous conserverons longtemps le dégoût que nous a inspiré la démagogie : seul bagage politique des hommes sans but et sans principes. A venir jusque-là, nous avions toujours cru que la discipline de parti était un grand bienfait. Mais avouons-le, sans honte, nous croyions en même temps que, le parti politique auquel nous appartenions était un parti bien constitué, respectueux de la constitution, des lois et des traditions sacrées. Vaines illusions !

Pour maintenir notre constitution et faire respecter les droits de la minorité, il nous a fallu nous ranger sous le drapeau que nous avions combattu et que la veille nous n'aurions pas hésiter à percer d'une balle.

Quoique forcé de nous rallier aux Libéraux pour le triomphe d'un grand principe, nous n'avons pas nécessairement accepté leur programme politique en entier. Nous avons combattu pour leur succès aux dernières élections provinciales, parce que l'idée principale qui a dominé toute cette campagne électorale, était une que nous voulions voir triompher, dans l'intérêt du pays.

Nous croyons avoir défini clairement et honnêtement notre position, que nos lecteurs connaissent d'ailleurs. Nous tenions à revenir, encore une fois, sur cet important sujet, afin qu'il soit bien compris que, c'est dans ces conditions-là que nous aurons à traiter la question qui bouleverse présentement la vieille province da Québec.

Courrier de Paris.

La succession de Meissonier.

Francois-Joseph Malade.

Les Tremblements de Terre.

DESORDRES EN ITALIE.

La Prochaine Guerre.

COMPLICATIONS AU CHILI.

NOUVELLES DE PARTOUT

(Service spécial de dépêches télégraphiques)

COURRIER DE PARIS

(De notre Correspondant particulier)

PARIS, 23 déc.—Le ministère des affaires étrangères prépare un projet de traité de commerce entre la France et les Etats-Unis. M. Whitelaw Reid, le ministre américain, qui devait quitter Paris hier et rester absent pendant longtemps, a retardé son départ, afin d'activer les négociations relatives à ce traité. M. Patenôtre, ministre de France à Washington, qui s'est embarqué hier au Hâvre à bord de LA CHAMPAGNE à destination de New-York, en compagnie de M. Depret, premier secrétaire de la légation, a hâté son départ pour la même raison. Dans les cercles les mieux informés, on croit qu'avant longtemps, on publiera des nouvelles importantes à ce sujet. L'affaire sera, dit-on, réglée très promptement.

—Ces mots, que les Italiens tiennent tant à faire disparaître du dictionnaire de la langue politique, reparaissent de plus belle dans tous les pays depuis quelques jours. Si le procés intenté à Mgr l'archevêque d'Aix a réveillé en France la question des rapports de l'Eglise et de l'Etat, le discours prononcé par le comte Kalnoky aux délégations austro-hongroises a réveillé en Europe la question romaine. Qu'un ministre en fonctions dise que les rapports du Saint-Siége et de l'Italie ne sont pas très bien réglés, la chose ne serait que naturelle, car elle est vraie ; mais que le ministre d'un des souverains alliés au roi d'Italie vienne critiquer une des lois fondamentales du royaume d'Italie, la chose est caractéristique.

Les Italiens en ont été profondément blessés. Un ministre du roi Humbert a dit jadis : "Nous sommes tous irrédentistes sous des formes différentes." On pourrait dire avec tout autant de raison que tous les Italiens sont blessés, quand on attaque Rome intangible. Je crois même que de très bons catholiques italiens partagent ces sentiments : ce n'est pas qu'ils mettent en doute les droits du Pape, mais ils rêvent je ne sais quelles *combinazione* qui permettraient de tout arranger.

Le comte Kalnoky a compris la gravité de ses déclarations ; il a tenu à les expliquer dans des notes officielles envoyées à Rome. Il est probable que la question n'aura pas de suites officielles, mais qu'elle restera un des symptômes les plus curieux, qu'on ait pu avoir sur le degré de solidité de la triple alliance.—Le comte Kalnoky a expliqué sa façon de penser dans les milieux politiques hongrois ; un député présent à une de ses conversations a passé hier par Paris et voici, d'après ce qu'il a raconté, ce que le comte Kalnoky a dit :

"La question papale n'est plus la question romaine. La question romaine, c'est-à-dire, la question relative à la possession de Rome, a cessé d'exister depuis vingt et un ans. Rome appartient aux Italiens. Personne n'a le droit ou l'intention de mettre obstacle à cette possession. Notre monarchie moins que personne. Sans quoi, notre alliance avec l'Italie serait absurde. La question papale est tout autre chose. Il faut que le Pape soit libre et indépendant, car, si un pape italien peut légalement dépendre de l'Italie en sa qualité de citoyen italien, cette situation sera inadmissible pour un pape non italien. Ce pape non italien ne pourrait pas dépendre de son pays d'origine, puisqu'il ne l'habiterait pas, et il ne pourrait pas dépendre de l'Italie, puisqu'il ne serait pas Italien.

"Mais puisqu'il faut que le Pape habite quelque part, tout le problème consiste à mettre d'accord le pays où il habite et ses droits souverains d'indépendance et de liberté. Les difficultés existent à l'heure qu'il est en Italie, parce que le Pape y habite. Voilà la question papale, et j'ai eu le droit de dire qu'elle n'a pas été résolue, parce que d'un côté le Pape est mécontent et se considère comme prisonnier, et que, d'un autre côté, il y a en Italie un parti qui veut la destruction de la loi des garanties. Mais tant que le Pape habitera l'Italie, la question papale sera une question italienne."

Je ne sais pas si c'est là le texte exact des explications données à Rome par le ministre de François Joseph : mais ce doit en être le sens.

Le comte Kanolky ne pouvait pas tenir un autre langage — il n'en reste pas moins certain, qu'il y a un point sur lequel il ne sera pas d'accord avec le ministre du roi Humbert. A Rome on dit : "Il n'y a pas de question papale : elle est réglée définitivement, puisqu'elle est réglée à notre avantage." A Vienne on dit : "Il y a une question papale et elle n'est pas réglée." Il me semble difficile de dire que les deux interlocuteurs sont d'accord, et c'est cependant ce que veulent nous faire croire les ministres italiens ?

LA PROCHAINE GUERRE

BERLIN, 23 déc.—Le général Leszcynski, prédécesseur du comte de Waldersee comme commandant du dix-neuvième corps d'armée, et l'un des stratégistes les plus habiles de notre époque, vient de publier un livre sur la guerre. Voici ce qu'il dit touchant la France :

"Son armement peut égaler le nôtre, mais notre organisation est plus puissante, la discipline meilleure et l'ambition personnelle plus élevée. Il est fort douteux que la personne chargée du commandement suprême de l'armée française soit en état de conduire les divers corps d'armée, de manière à ne former qu'une seule unité."

En parlant de l'Angleterre, le général s'exprime ainsi : "Il est probable que l'Angleterre décidera du sort de la prochaine lutte. La grande question est de savoir, si l'Angleterre restera neutre." Après avoir supputé les résultats que donnerait l'appui de l'Angleterre à la triple alliance, il ajoute : "L'Allemagne ne peut compter sur cette alliance. L'Angleterre hait la Russie et craint la France. Elle peut jouer un rôle influent, mais elle ne le voudra pas, surtout si les libéraux sont au pouvoir. Jusqu'à présent je ne vois cependant pas aucune perspective de guerre."

FRANÇOIS-JOSEPH MALADE

PARIS, 23 déc.—Le correspondant viennois de la PAIX dit que l'empereur François-Joseph souffrait d'un refroidissement depuis quelques jours et en était guéri. Il est retombé malade, atteint, cette fois, de la grippe. Le correspondant ajoute que la maladie a pris un caractère grave.

DÉSORDRES EN ITALIE

ROME, 23 déc.—Des désordres graves se sont produits à Ferrare, ville située à quelque distance de Bologne.

Un entrepreneur, nommé Bellini, était chargé de l'exécution de travaux importants dans la vallée de Commachi, près de Ferrare. Pour une raison quelconque, il a refusé de continuer les travaux ; il s'en est suivi qu'un grand nombre d'ouvriers se sont trouvés sans ouvrage. Furieux de la conduite de cet entrepreneur, les ouvriers se sont rendus en masse chez lui et, en un instant, ont entouré sa maison. Ils menaçaient d'y mettre le feu et la police fut appelée pour disperser les émeutiers. Les agents de la force publique n'ont pas pu déloger les perturbateurs et les autorités furent obligés d'envoyer un détachement de troupes sur le lieu du désordre.

LA SUCCESSION DE MEISSONIER

PARIS, 23 déc.—On apprend une nouvelle qui causera une grande sensation dans les salons, ainsi que dans les ateliers de peintres : l'exposition générale des œuvres de Meissonier n'aura pas lieu. La veuve du peintre et son fils sont en procès. Mme veuve Meissonier veut vendre tout de suite tous les tableaux que l'on a trouvés dans l'atelier de l'artiste. Son fils, au contraire, veut donner tout l'éclat possible aux œuvres du peintre ; il a même offert de payer à la veuve le prix que fixerait l'estimation. Toute entente est devenue impossible, il n'y aura pas d'exposition. Le procès va commencer, il ne faut donc pas compter sur la vente des tableaux avant deux ou trois ans, car la justice française est très lente.

AMERIQUE

COMPLICATIONS AU CHILI

NEW-YORK, 23 décembre—Le WORLD de New-York publie une communication spéciale de son correspondant de Washington, qui donne la traduction d'une dépêche chiffrée transmise, dit il, au département d'Etat par M. Egan ministre des Etats-Unis au Chili. Cette dépêche cause, ajoute le correspondant, de vives appréhensions touchant l'issue du différend chilien. Elle est ainsi conçue :

La légation américaine est entourée par la police et par une foule ameutée au sujet de la présence des réfugiés. Il est question de mettre le feu à la légation ou de la faire sauter pour les avoir. Il y a un bâtiment de guerre américain dans le port, mais à grande distance de la légation. Les refugiés ne peuvent pas s'échapper, mais il faut qu'ils restent à la légation, qui est assiégée.

Les commentaires qui accompagneut cette communication nous apprennent que la situation au Chili se révèle dans les cercles de Washington comme beaucoup plus grave qu'on ne l'avait supposer jusqu'ici. Au département de la marine, où l'on est, comme on l'a déjà remarqué, assez disposé à pousser les choses à l'extrême, on dit que la légation ne serait pas dans la situation critique où elle paraît être si elle était protégée par le gouvernement comme elle devrait l'être. Un télégramme a été immédiatement envoyé à M. Egan lui prescrivant de faire connaître exactement l'attitude des autorités, et le rôle que joue la police dans l'affaire. Entoure-t-elle la légation pour l'espionner comme cela a eu lieu déjà, ou pour empêcher le peuple ameuté de mettre à exécution les menaces dont parle M. Egan ?

En somme, l'impression à Washington est qu'à aucun moment depuis l'origine du différend, la crise n'a été aussi près d'une rupture. M. Blaine va, dit-on, insister pour que la cour de justice de Valparaiso, chargée de l'affaire du BALTIMORE rende son verdict sans plus de délai, et si la réponse n'est pas satisfaisante ou se fait attendre, le congrès sera saisi immédiatement. En attendant, le département de la marine presse les ordres, pour que le plus grand nombre possible de bâtiments de guerre soient réunis dans les eaux de Valparaise.

LES TREMBLEMENTS DE TERRE

NEW YORK, 23 déc.—On a de nouveaux details sur la série des tremblements de terre qui se sont produits au Japon du 28 octobre au 9 novembre.

Si, aux accidents causés par les secousses elle-mêmes, on ajoute les innombrables incendies auxquels elles ont donné lieu, on arrivera aux effrayantes constatations suivantes :

8,000 personnes ont été tuées, 10,000 blessées ; 84,080 maisons ont été démolies. 5,000 brûlées ; actuellement, dans les provinces atteintes par le désastre, il y a près de 400,000 individus sans abri. La moitié de la ville de Nagoya, qui comptait 400,000 habitants, n'existe plus ; celle d'Osaka, la quatrième en importance du Japon, a beaucoup souffert aussi : deux des plus célèbres fabriques de porcelaine, celle de Mino et celle d'Owari, ainsi que d'innombrables routes, ponts, quais, voies de chemin de fer, sont détruites.

Le siége central des tremblements de terre est supposé se trouver à 12 milles de la ville de Gifu et à 150 milles du port de Kobé, dans une montagne percée de fissures qui doivent communiquer, selon le directeur de l'observatoire de Gifu, avec d'immenses cavités souterraines.

Chose curieuse, on rapporte que le navire anglais l'HESPERUS, venant de Kobé, a été surpris, le matin du 30 octobre, par une tempête d'un genre particulier, à 75 milles environ de la côte japonaise. Un grand bruit s'étant fait entendre, des vagues énormes soulevèrent et balayèrent le navire ; de grosses bulles de gaz sulfureux chaud crevaient à la surface de l'eau, qui était brûlantes, si bien que l'équipage courut le risque d'être asphyxié.

Ce phénomène, que l'on attribue à l'explosion d'un volcan sous-marin, dura huit heures. On ne sait s'il est en corrélation avec les tremblements de terre qui avaient commencé à se faire sentir au Japon deux jours auparavant.

LES PIRATES DE LA MER DE BEHRING

SAN FRANCISCO 23 déc. On attend avec curiosité l'arrivée dans ce port du steamer HATTI GAYE venant de Sitka et qui a servi, pendant ces derniers mois, à une véritable expédition de pirates dans l'Océan Arctique.

Le HATTI GAYE est parti au mois de juin dernier de San Francisco pour Coal Harbor, sous le commandement du capitaine Downs et avec deux passagers du nom de Tibbey. Le steamer ayant touché à Victoria, une querelle s'est élevée entre le capitaine et les Tibbey qui voulaient embarquer des liqueurs en contrebande. A Coal Harbor, les Tibbey ont formé le projet d'aller faire une expédition dans la mer de Behring. Profitant de ce que le capitaine s'était rendu à terre, ils se sont emparés du steamer, en ont confié la direction au maître d'équipage nommé Andrews et sont partis à la recherche d'aventures.

Tandis que le capitaine Downs et cinq de ses hommes qui avaient été abandonnés à Coal Harbor retournaient à San Francisco, le HATTIE GAYE s'en allait au village abandonné de Nicholaski (Alaska) où les frères Tibbey ont mis au pillage une église grecque. Pendant qu'ils naviguaient ensuite à l'aventure dans la mer de Behring, les pirates ne sont pas parvenus à prendre un seul phoque, et le croiseur des Etats Unis ALERT les ayant rencontrés, ils ont été mis en demeure d'abandonner la pêche aux phoques et de quitter ces parages. Le HATTIE GAYE est allé alors aux mines d'or de Little Squaw Harbor, où les pirates se sont emparés de bois de construction et de divers matériaux représentant une valeur de $7,000. Quinze jours plus tard, les pirates jetaient l'ancre dans la baie de Portage et pillaient encore les magasins de l'Alaska Commercial Company.

Finalement, le HATTIE GAYE a été saisi à Sand Point par le côtre CORWIN, qui l'a conduit à Sitka ; mais il a été relâché ensuite, et il est reparti pour San Francisco, où il est attendu demain. Dès son arrivée à San Francisco, le steamer sera saisi par le capitaine Downs et ses cinq hommes, qui n'ont pas été payés, et par M. Georges Sessions, le propriétaire des mines d'or de Little Squaw Harbor.

Nouvelles de Montreal

MONTREAL, 22 déc.—Samedi dernier, les juges Charland et Ouimet présidaient la cour Supérieure à St Jean, pour entendre la preuve dans la contestation de l'élection de M. Monet, député de Napierville.

Les avocats du petitionnaire ont interrogé deux témoins, qui n'ont absolument rien révélé et ils ont ensuite déclaré que leur interrogatoire était clos.

Les juges ont alors renvoyé la pétition d'élection avec dépens et conséquemment M. Monet a été maintenu dans son siège.

—Vers une heure, ce matin, un des gros tuyaux d'alimentation de l'aqueduc sur la rue St Jacques s'est brisé près de l'avenue Impériale et près du périmètre de la gare Bonaventure. Le tuyau crevé avait un diamètre de vingt quatre pouces.

La rupture a soulevé le sol et le macadam sur une distance assez considérable. Le jet d'eau mêlée de boue atteint la hauteur d'un poteau de téléphone, éclaboussant les

(A continuer sur la troisième page)

AVIS.

Mesdames et Messieurs, avec votre permission nous passerons la température.

Des remarques sur cette question sont déplacées et pas nécessaires, et seraient mal vues dans notre établissement.

Quiconque, après cette notice, commettra cette offense, sera respectueusement mais sûrement mis à la porte et son compte fermé.

R. J. DEVLIN.

P. S.—Parapluies.

Pharmacie Rideau.

VENEZ VOIR

—NOS—

PRESENTS

—DE—

NOEL

—ET DU—

Jour de l'An.

BELANGER & CIE.

Pharmaciens.

128 Rue Rideau.

TÉLÉPHONE BELL No. 59.

Les Dames

Qui désirent se procurer des Vins, des Ales ou des Liqueurs comme médecine ou pour l'usage de leur famille, sont cordialement invités à les acheter à notre magasin, où aucun bar, ni rien de déplacé n'existent. Un service diligent et courtois est assuré.

R. A. STARRS

& CIE.

61 & 63 Rue Clarence.

Coupez ceci, apportez ou envoyez-le nous, et avec chaque achat d'une Piastre ou au-delà, pendant le mois de Décembre, nous donnerons à chaque Dame, une bouteille de Vin, Porto, Sherry ou Claret, comme Souvenir.

PLUS D'ASTHME

Oppression, Catarrhe, par la POUDRE CLERY *A obtenu les plus hautes récompenses.* — Dépôt dans toutes les pharmacies.

LES MEILLEURES

PHOTOGRAPHIES !

—A—

L'Elite Photo Studio

117 RUE SPARKS.

Diplome Accordé à l'Exposition Centrale Canadienne.

☞ Une Dame parlant Français reçoit les visiteurs.

NEVILLE

97 RUE RIDEAU.

Ce Magasin de

VINS

—ET—

LIQUEURS

SI BIEN CONNU

Et Réouvert

Prix sans concurrence possible

NEVILLE & CO,

97 Rue Rideau.

La Belle Neige est Arrivee Ainsi que mon Assortiment de Marchandises pour Noel.

Tout du frais, voire : Nouveaux Raisins (London Layers.) Valence et Sultanas, Groseilles, Citron, Orange et Lemon Peel.

Un assortiment complet d'Extraits d'Essence. Nouvelles Dattes, Figues, Prunes, Oranges, Gelées, Citrons, Mince Meats Marchandises en Cannes (toutes fraiches), Tomates, Maïs, Pois, Fèves. (En Fruits) Fraises, Mûres, Bleuets, Prunes, Poires, Pêches, Pommes.

Et n'oubliez pas mon célèbre Thé de 25c. Thé, 5 livres pour $1.00.

"Joyeux Noel a Tous."

JOHN CASEY,

FONDÉ DE POUVOIR

RUE DALHOUSIE.

Avis aux Chasseurs

QUÉBEC, 23 Septembre, 1891.

MONSIEUR,—Les journaux, depuis l'ouverture de la saison de la chasse, publient presque tous les jours, que des personnes étrangères à la Province de Québec et à celle d'Ontario ont chassé et chassent encore dans les limites de cette Province.

J'ai à vous faire remarquer, en conséquence, que c'est votre devoir, aussi bien que celui de tous les gardes-forestiers sous votre contrôle, de surveiller à ce que les lois de chasse soient exactement observées par chacun et de demander à toute personne non-domiciliée comme susdit, un permis de ce Département et à défaut de ce permis, de poursuivre ces violateurs des droits de chasse conformément à la loi.

E. E. TACHÉ,
Asst.-Commissaire.

J. R. CHARLESON, Ecr.
Surint. des Gardes-Forestiers,
Ottawa.

PISO'S CURE FOR La Meilleur Cure de la tousse. En vente dans toutes les pharmacies. CONSUMPTION 25 CTS.

Pain Electrique.

Résultat d'années d'études et d'expériences coûtant très-cher.

JAS. WARNOCK.

494 RUE SUSSEX.

Telephone 534.

CHEMIN DE FER

INTERCOLONIAL

La route directe entre l'Ouest et tous les points du bas du St. Laurent, de la Baie des Chaleurs, province de Québec ; ainsi que le Nouveau Brunswick, la Nouvelle Ecosse, l'Ile du Prince Edouard, le Cap Breton, les Iles de la Madeleine, Terreneuve et St. Pierre.

Les trains express quittent Montréal et Halifax, tous les jours (dimanches exceptés) et se rendent à destination de tous ces points sans changement de chars, en 27 heures et 30 minutes.

Les chars des trains express directs sur le Chemin de l'Intercolonal sont brillamment éclairés par l'électricité et sont chauffés par la vapeur de la locomotive même, ce qui ajoute considérablement au confort et à la sécurité des voyageurs.

A tous les trains directs sont attachés de chars réfectoirs et dortoirs, nouveaux et élégants de même que les chars salons pour le jour.

Les bains de mer les plus en vogue, ainsi que les endroits de pêche les plus recherchés sont situés sur la route de l'Intercolonial qui s'y arrête.

L'attention des expéditeurs est appelée sur les grandes facilités offertes pour le transport de la farine et en général de toutes les marchandises à destination des Provinces de l'Est de Terreneuve, aussi pour l'exportation de grains et des produits expédiés aux marchés de l'Europe.

Pour billets et informations concernant le prix et le passage s'adresser à

E. KING, agent des billets,
27 rue Sparks, Ottawa, ou à
E. W. ROBINSON,
Agent du Fret et des Passagers pour l'Est, P.Q
136½ rue St. Jacques, en face du St. Lawrence Hall, Montréal
D. POTTINGER, Surintendant Général,
Bureau du Chemin de Fer,
Moncton, N.B., 18 Juin, 1891.

SUCRE

5 CTS.

Nous offrons actuellement au public et nous servons à nos clients un vrai bon sucre à 5 cents la livre, c'est-à-dire à ceux qui achètent une livre de notre célèbre thé.

☞ Spécial à ce mois : une petite consignation de thé de 25 cents.

STROUD BROS.

RUES RIDEAU & SPARKS

97 Rue Rideau.

CHEMIN DE FER

Canada Atlantique.

Nouveau Service Rapide

—ET—

La Ligne la Plus Courte et la Plus Rapide.

En activité le 29 Juin 1891.

LES CONVOIS PARTIRONT DE LA GARE DE LA RUE ELGIN COMME SUIT :

3.00 A. M. L'EXPRESS DE MONTREAL rapide arrêtant à toutes les stations entre Ottawa et le Côteau, se reliant à la jonction du Côteau avec les trains du Grand Tronc pour l'Ouest, et à Montréal avec tous les trains pour l'est, et le sud. Arrive à Montréal à 11.35.

5.00 P. M. L'EXPRESS DE MONTréal rapide limité n'arrêtant qu'à Casselman et à Alexandria entre Ottawa et le Côteau, a un char réfectoir, et arrive à Montréal à 8.20, se reliant aux trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour tous les points à l'Est. Portland, Rivière du Loup, Dalhousie, etc.

2.40 P.M. L'EXPRESS DE BOSTON et NEW-YORK (passant par le Côteau et le nouveau pont en acier ; pour Rouse's Point, St Albans, Saratoga, Troy, Albany, Boston, New-York, Philadelphie, et tous les points au sud, avec chars dortoirs de Wagner depuis Ottawa jusqu'à Boston et Ottawa et New-York. (Ce train arrête à toutes les stations entre Ottawa et Rouse's Point.

2.40 P.M. POUR MONTRÉAL, arrive à Montréal à 7.05 p.m.

LES TRAINS ARRIVERONT COMME SUIT :

11.35 EXPRESS DE BOSTON et New-York et de tous les points intermédiaires. Arrêt à toutes les stations entre Rouses Point et Ottawa. Laisse Boston à 7.00 P.M. et New York à 7.00 P.M.

12.30 Express rapide de Montréal, Portland, Québec et Dalhousie. Train laisse Montréal à 9 A.M., n'arrête qu'à Alexandria sauf pour laisser des passagers venant des stations sur le Grand Tronc.

9.45 P.M. Express rapide de Montréal, Québec, Halifax, St. Jean, N.B., tous les points sur l'Intercolonial et le Sud. Laisse Montréal à 6.15 P.M. à l'arrivée de l'Express d'Halifax et arrête à toutes les stations.

Pour toutes informations s'adresser à l'Agent Local pour la vente des Billets, au coin des rues Sparks et Elgin.

E. J. CHAMBERLIN, Surintendant-Général.
C. J. SMITH, Agent Général des Passagers
Ottawa, 29 Juin 1890.

CATARRH

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE